StageN CNEAC :

***Société Centrale Canine***

Commission Nationale D’Education et D’Activités Cynophiles

155 Avenue Jean Jaurès 93535 Aubervilliers

DEMANDE DE REMBOURSEMENT CHIENS VISITEURS

Adresse précise du club organisateur N° d’identification SCC

*- Frais intervenant CNEAC*

Du stage CNEAC N° : Qui s’est déroulé les :

A : Canine Territoriale :

Nom, prénom, et adresse complète de l’intervenant CNEAC

Nombre de stagiaires : (Tous titulaires d’une licence CNEAC)

Concerne les indemnités versées par la CNEAC/SCC : Nom complet du bénéficiaire (Club ou Canine Territoriale)

Frais engagés et à rembourser pour l’intervenant CNEAC : Euros

(Frais de déplacement 0,50 € du kilomètre en voiture ou frais réels pour autre déplacement \*Maximum 315 € – Au-delà le complément reste à la charge de l’organisateur.)

*Fait le (date de fin de stage) :*

Nom et signature intervenant CNEAC Validation et signature du Président de la C.N.E.A.C

Nom et Signature du Président du Club

Réservé Comptabilité SCC/CNEAC Imputation : **2 CAC**

**La demande de remboursement et tous les justificatifs,uniquement au format PDF,sont à transmettre dans le mois suivant le stage (sous peine de non-remboursement) par mail à**

**notedefrais@sportscanins.fr**

NB : ne pas oublier de joindre le RIB du compte de virement de la participation de la CNEAC